



LA LETTRE ÉCONOMIQUE D'ÉGYPTE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE DU CAIRE

N°132 – Octobre 2022

SOMMAIRE

ACTUALITES.....	2
Relations économiques bilatérales :.....	2
Accès au marché :.....	4
COP27 :.....	4
POLITIQUES MACROECONOMIQUES :.....	6
La balance des paiements en 2021/22, des fragilités persistantes.....	6
Les échanges commerciaux France-Egypte (janvier-juillet 2022).....	10
POLITIQUES SECTORIELLES :.....	14
La transformation numérique au service de l'action publique.....	14
Infrastructures aéroportuaires.....	17
BREVES ECONOMIQUES :.....	20
INDICATEURS :.....	22

ÉDITORIAL

Alors que les négociations avaient débuté en mars 2022, à l'aune de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, les autorités égyptiennes et le FMI se sont accordés le 27 octobre dernier au niveau des équipes techniques pour la mise en place d'une facilité élargie de crédit d'une durée 46 mois pour un montant de 3 Mds USD (2,35 SDR, 110% du quota) à l'issue d'une mission du FMI au Caire. L'Égypte devrait également bénéficier d'un montant d'1 Md USD supplémentaire en provenance du nouveau fonds fiduciaire pour la résidence et la durabilité. Pour l'exercice fiscal 2022/23, le montant des financements hors FMI seraient assurés à hauteur de 5 Mds USD (essentiellement en provenance des banques multilatérales de développement et des pays du Golfe). Selon un communiqué du FMI, ce nouveau programme devrait permettre de préserver la stabilité macroéconomique et la soutenabilité de la dette, d'améliorer la résistance de l'Égypte aux chocs extérieurs, de renforcer les filets de sécurité sociale et d'intensifier les réformes structurelles en vue d'accroître la participation du secteur privé à la croissance et à la création d'emplois.

L'accord a été rendu officiel après :

- i) l'adoption d'un paquet de mesures sociales par le gouvernement qui prévoit notamment la révision à la hausse du salaire minimum pour le secteur public de 117,2 à 130,2 USD (de 2700 à 3000 EGP), une prime exceptionnelle pour les fonctionnaires et les retraités à hauteur de 13

USD (300 EGP), la hausse de la rémunération des premiers échelons de la grille salariale publique, la hausse du seuil d'exonération d'impôt sur le revenu et le gel des tarifs de l'électricité jusqu'à la fin juin 2023. L'impact budgétaire de l'ensemble de ces mesures est évalué à 2,9 M USD.

- (ii) la mise en place « immédiate et durable » par la Banque centrale d'un système de libre fixation du taux de change. Dans la foulée, la livre égyptienne s'est dépréciée d'environ 17,6% par rapport au dollar entre le 27 et 31 octobre. La Banque centrale a également augmenté ses taux directeurs de 200 points de base à 13,75% et s'est par ailleurs engagée à mettre fin au recours obligatoire aux lettres de crédit pour le paiement des importations d'ici décembre 2022.

Les autorités et le Fonds se sont également accordés sur un programme de réformes nourri reposant sur trois piliers – politique monétaire, politique budgétaire et réformes structurelles. Ces dernières porteront principalement sur le rôle du secteur privé dans l'économie égyptienne. Le gouvernement devrait ainsi clarifier ses orientations en la matière lors de la publication du « state ownership policy » qui devrait sanctuariser les secteurs d'activité sans intervention du secteur public. Le Premier ministre Moustapha Madbouli avait déjà précédemment mentionné le 15 mai dernier qu'un programme de privatisation de 40 Mds USD sur les quatre années à venir devait être mis en place.

Michel OLDENBURG

Chef du service économique

michel.oldenburg@dgtresor.gouv.fr

ACTUALITES

Relations économiques bilatérales :

Événements marquants du mois d'octobre 2022

- Le 2 octobre : entretien entre la **ministre de la Coopération internationale**, Mme Rania El-Mashat et l'ambassadeur de France en Egypte, M. Marc Baréty.



- Du 2 au 4 octobre : mission au Caire de la **Conseillère régionale aux affaires agricoles**, Mme Alexandra Troyano-Groux.

- Du 4 au 5 octobre : tenue de l'**atelier GreenTech à destination des startups** « l'intelligence artificielle au service de l'agriculture et des villes durables » ; ouverture par le vice-ministre des Communications et des Technologies de l'information M. Amr Mahfouz et l'ambassadeur de France en Egypte.



- Le 5 octobre : **inauguration de la phase 3A de la ligne 3 du métro du Caire L3**, en présence du ministre des Transports, M. Kamel El-Wazir et de l'ambassadeur de France en Egypte. A l'exception du matériel roulant, l'ensemble des lots ont été développés par des entreprises françaises (Alstom, Thalès, Colas rail, ETF, TSO, Vinci, Bouygues, Systra et Egis), en lien avec des partenaires locaux (Orascom construction et Arab contractors notamment). L'exploitation de la ligne est par ailleurs assurée par RATP Dev. Le projet d'extension de la ligne 3 bénéficie d'un financement de l'Agence française de développement, de la Banque européenne d'investissement et de l'Union européenne. L'inauguration des phases 3b et 3c devrait intervenir respectivement en 2023 et en 2024.



- Le 11 octobre : tenue de la **table ronde organisée par la Chambre de commerce et d'industrie franco-égyptienne (CCIFE)** : l'impact des sanctions sur l'économie égyptienne, en présence de l'ancien ministre français, M. Matthias Fekl et de l'ambassadeur de France.



- Le 16 octobre : entretien entre le **PDG de l'Autorité générale pour l'investissement et les zones franches (GAFI)**, M. Mohamed Abdel Wahab et le Conseiller économique, M. Michel Oldenburg.

- Le 17 octobre : entretien entre le **ministre de l'Electricité et des Energies renouvelables**, Dr. Mohamed Shaker El-Markabi et l'ambassadeur de France en Egypte.

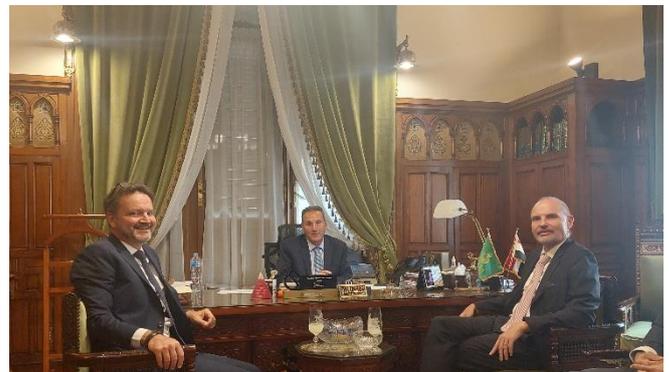
- Le 17 octobre : **réception organisée à l'occasion du Salon international de l'agriculture à Paris** par l'ambassadeur d'Egypte en France, M. Alaa Youssef.



- Le 19 octobre : tenue du **27^e séminaire franco-égyptien des céréales** pour le Proche et le Moyen-Orient organisé par Intercéréales.



- Les 26 et 27 octobre : **mission au Caire du Chef du service économique régional pour le Proche-Orient**, M. François Sporrer et du Conseiller financier régional, M. Hugo Buel.



- Le 31 octobre : **inauguration des travaux du parc éolien de Ras Ghareb II** d'une capacité de 500 MW développé notamment par Engie, en présence du ministre de l'Electricité et des Energies renouvelables et de l'ambassadeur de France en Egypte.



Evénements à venir en France et en Egypte en 2022

- du 6 au 10 novembre, au Caire et à Riyad : [Fintech & RetailTech Tour Middle East](#), organisé par Business France.

- du 14 au 16 novembre, à Charm El Cheikh et au Caire : **mission d'entreprises à l'occasion de la COP27**, menée par la [Task Force Hydrogène](#) et la [Task Force Ville durable](#) du Medef International.

- du 20 au 24 novembre, au Caire et à Riyad : [French Tourism & Culture Days](#), organisés par Business France.

- les 8 et 9 décembre, à Paris : **Door-Knock Mission to France**, organisée par la Chambre de commerce et d'industrie franco-égyptienne.

- les 13 et 14 décembre, au Caire : [Business Expedition Urban transport & railways](#) 2022, organisée par Business France.

- le 15 décembre, à Paris : [conférence « entrepreneurs, pour développer votre croissance pensez à l'Afrique du Nord ! »](#) dédiée à l'Algérie, l'Egypte, la Lybie, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie, organisée par le MEDEF Île-de-France, en collaboration avec le Comité Île-de-France des Conseillers du Commerce Extérieur de la France (CCE),

Accès au marché :

- [Nouvel assouplissement des exigences en matière de recours aux lettres de crédit pour le paiement des importations](#) : la Banque Centrale d'Egypte a publié le 27 octobre 2022 une circulaire mettant fin au recours obligatoire aux lettres de crédit pour **les opérations d'importation en Egypte dont le montant est inférieur à 500 000 USD (ou son équivalent en devises étrangères)**. Pour mémoire, le recours aux lettres de crédit pour le paiement des importations avait été rendu obligatoire par la décision n°49 du 13/02/2022 de la Banque centrale. Cette dernière a par ailleurs annoncé que les **lettres de crédit ne seront en principe plus exigées, quel que soit le montant des opérations d'importation en Egypte, d'ici la fin d'année 2022.**

COP27 :

L'Egypte assure la Présidence de la COP 27 qui se tiendra à Charm el Cheikh du 6 au 18 novembre 2022.

Programme de la présidence égyptienne (journées thématiques et tables rondes) : [ici](#)

Programme du Pavillon France (zone bleue) :

Programme en date du 27 octobre, se référer au programme sur le Pavillon France pour les dernières modifications

Lundi 7 novembre

17:00-18:00 : le Programme international pour l'action sur le climat (IPAC) de l'OCDE : quel bilan ? quelles ambitions ?

IPAC

Mardi 8 novembre

10:00-11:30 : approches public-privé au service de l'adaptation au changement climatique : répondre à l'initiative « Alertes précoces pour tous »

CREWS initiative, Météo France International, MEAE

14:00-15:30 : un écosystème français dense et varié en faveur de l'action climatique en Afrique du Nord
AFD, R2O Foundation, EpE – Association française des Entreprises pour l'Environnement

16:00-17:00 : *FAST Infra*

17:30-18:30 : COP-DOWN : chaque année compte ! La mobilisation française pour atteindre le Net Zero.

Finance for Tomorrow

Mercredi 9 novembre

10:00-11:00 : la crise énergétique : un cri d'alarme pour rester sur la voie de la lutte contre le réchauffement climatique

The task force on carbon pricing in Europe

12:00-13:30 : comment faire évoluer la finance d'impact ? Comment la finance du secteur privé peut-elle s'appuyer sur des partenariats pour avoir un impact positif ?

Finance for Tomorrow, 2° Investing Initiative, Crédit Agricole, AXA

14:30-16:00 : *Valeo, Sanofi, Suez*

Jeudi 10 novembre

10:00-11:30 : accélérer l'action climatique basée sur les océans pour un avenir durable
Plateforme Océan Climat (POC), AFD, & MEAE/MTE

12:30-13:30 : *Climate Chance, CliMates*

14:30-15:30 : comment l'intégration des connaissances locales peut-elle améliorer les solutions d'adaptation et d'atténuation du climat, la résilience, et préserver la biodiversité ?
FRIENDSHIP France, RISE - Our World Heritage, Small Islands Organisation (SMILO)

16:30-17:30 : les jeunes et les entrepreneurs en action : favoriser les synergies entre progrès écologique et social
ADEME, Schneider Electric Foundation, Jeunes Ambassadeurs pour l'environnement

Vendredi 11 novembre

10:00-11:00 : liens entre le changement climatique et l'émergence de maladies zoonotiques - la prévention comme solution globale à travers l'exemple de l'initiative PREZODE
IRD, INRAE, CIRAD

12:00-13:30 : *ADEME ACT, IDDRI, IACE*

14:00-15:30 : piloter et mesurer l'adaptation dans un contexte d'urgence climatique
IDDRI, AFD, FERDI, Expertise France

16:30-18:00 : construire des villes résilientes à l'ère des migrations et du changement climatique : le point de vue des jeunes
Organisation International pour la Migration (OIM), AFPCNT (Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles et Technologiques), ADEME

Samedi 12 novembre

9:30-11:00 : cultures en difficulté et paix fragile : accélérer l'action pour lutter contre l'insécurité alimentaire et la mobilité humaine dans les points chauds du climat africain
Organisation International pour la Migration (OIM), FAO

14:00-15:30 : la santé des sols, une solution et un capital universel : de l'approche globale aux cas concrets
Initiative internationale « 4 pour 1000 », AMARENCO France, CIRAD

16:30-17:30 : développer l'agriculture régénératrice afin de créer des résultats positifs pour les agriculteurs, la nature et le climat.
One Planet Business for Biodiversity (OP2B), Genesis, LVMH

Lundi 14 novembre :

10:00-11:00 : lutte contre les déchets plastiques, objectifs zéro déchets. Innovation et solutions. Focus Bassin Méditerranéen, Asie du Sud-Est, PEID
The Sea Cleaner, ADEME

13:00-14:30 : éducation au climat pour tous : de l'éducation formelle aux outils de sensibilisation
Neede Méditerranée, Office for Climate Education, Association pour la transition Bas Carbone, La Fresque du Climat

15:30-16:30 : repenser l'ambition et la coopération en matière de climat : les voies de développement et la manière dont elles informent le bilan mondial
IDDRI, CIRED

17:00-18:30 : bassins de fleuves, de lacs & d'aquifères : la bonne échelle pour l'adaptation au changement climatique !
Les Agences de l'Eau françaises, Partenariat Français pour l'Eau (PFE)

Programme des autres pavillons : [ici](#)

Anaïs BOITIERE

Adjointe au Chef du Service économique
anaïs.boitiere@dgtresor.gouv.fr

POLITIQUES MACROECONOMIQUES :

La balance des paiements en 2021/22, des fragilités persistantes



La situation des comptes extérieurs de l'Egypte s'est fortement dégradée en 2021/22 du fait notamment de la fuite massive des investissements de portefeuille. La dépendance à ces sources de financement spéculatives continue de constituer une vulnérabilité importante à tout choc externe dans un contexte international marqué par l'invasion de l'Ukraine et le resserrement monétaire. Le déficit courant est toutefois en forte baisse sur l'exercice (-10,3%), soutenu par les recettes touristiques, les transferts de la diaspora égyptienne et les revenus du canal de Suez. Grâce à la reprise des exportations d'hydrocarbures (principalement de gaz naturel liquéfié (GNL), le creusement du déficit commercial est resté limité (+3,1% à 43,4 Mds USD), cela malgré la forte hausse du déficit commercial non-pétrolier (+13,7%).

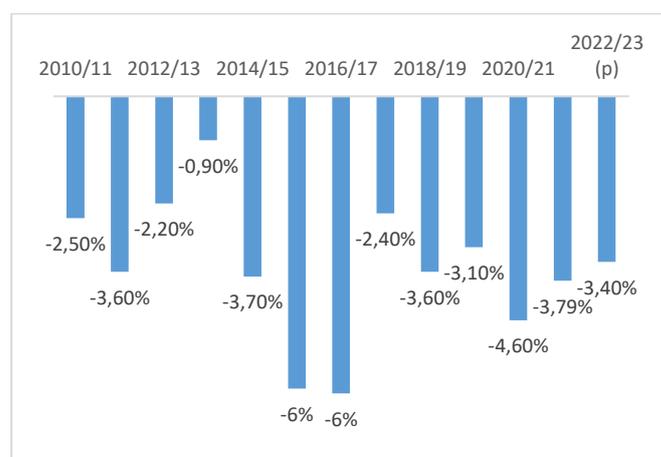
Le déficit du compte courant se réduit en raison de la progression des recettes du tourisme et des exportations d'hydrocarbures

Le creusement du déficit commercial non-pétrolier est contenu grâce à la forte hausse des exportations d'hydrocarbures

Le déficit commercial se creuse légèrement de 3,1% à 43,4 Mds USD après une hausse 15,3% sur l'exercice 2020/21. Les importations et exportations non-pétrolières s'affichent en hausse de respectivement 18,7% à 73,7 Mds USD et 29,1% à 25,9

Mds USD principalement en raison (i) de la reprise de l'activité économique et de la hausse des prix sur le marché mondial, notamment pour les produits agricoles (soja, maïs, blé) et les produits pharmaceutiques, et (ii) de la dépréciation de l'EGP face à l'USD (-24,8% au total sur 2021/22). **Le déficit commercial non-pétrolier s'est ainsi creusé de 13,7% à 47,8 Mds USD. La balance énergétique est quant à redevenu excédentaire après neuf années, passant de -0,1 Md USD l'an dernier à 4,4 Mds USD.** Ce résultat est dû au doublement des recettes tirées des ventes d'hydrocarbures à 18 Mds USD (contre 8,6 Mds USD en 2020/21), tiré en large partie par l'augmentation des exportations de gaz naturel en raison de la hausse des prix et de l'augmentation en volume¹ (les exportations de GNL ont atteint 4,6 millions de tonnes pour les neuf premiers mois de 2022 contre 1,9 million sur l'année 2020, niveau inégalé depuis 11 ans), ainsi que par la hausse marquée de la demande en Europe. De façon concomitante, les achats d'hydrocarbures sont en forte hausse mais d'un niveau moindre (+57,4% à 13,5 Mds USD).

Evolution du déficit courant (en % du PIB) :

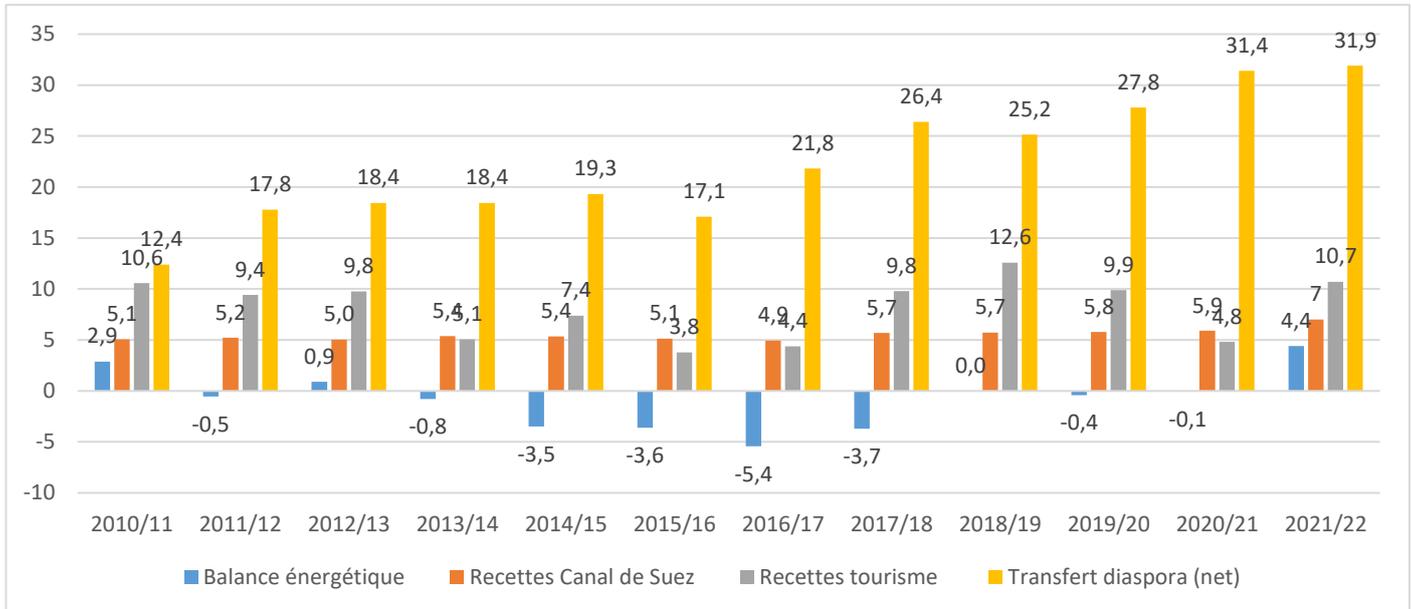


Source : Banque centrale (prévision 2022/23 du FMI).

¹ L'augmentation de la consommation de fioul pour la production d'électricité, les importations de gaz en provenance d'Israël et une

campagne en faveur de la sobriété énergétique ont permis à l'Egypte d'exporter plus de GNL.

Evolution des quatre « rentes » de l'économie égyptienne sur la décennie 2011-2021 (en Mds USD) :



Source : Banque centrale

[Une balance des services marquée par la progression des rentes traditionnelles](#)

L'excédent de la balance des services a plus que doublé à 11,2 Mds USD après s'être réduit de plus de 42,9% à 5,1 Mds USD en 2020/21. Les recettes touristiques qui avaient accusé le coup en 2019/20 (-22%) et en 2020/21 (-50,7% à 4,9 Mds USD) ont pratiquement retrouvé leur niveau d'avant crise à 10,7 Mds USD (+118,4%), cela malgré la moindre fréquentation des touristes ukrainiens et russes¹. L'excédent de la balance des services s'est également renforcé grâce aux recettes du canal de Suez en hausse de 18,6%² à 7 Mds USD et par la bonne tenue des transferts des travailleurs expatriés (dont le nombre est estimé à environ 9,5 millions) à 31,7 Mds USD, en hausse de 1,6%. Le déficit courant s'est ainsi réduit de 10,3% à 16,5 Mds USD, soit 3,7% du PIB contre 4,6% un an plus tôt. En lien avec les mesures mises en place par la Banque centrale d'Egypte (BCE) et les pénuries de devises étrangères³, les importations non-pétrolières ont chuté de près de 20% au T4 2021/22 (avril-juin) par rapport au trimestre précédent réduisant ainsi le déficit courant de moitié à 3 Mds USD.

¹ Le nombre de touristes a atteint 4,9 millions au cours du 1^{er} semestre de l'année 2022, contre 2,6 millions en 2021 (+85,4%).

² Hausse des frais de passage et du trafic du fait du prix élevé du baril poussant les cargos à passer par le canal, au détriment du Cap.

[Les dépôts des pays du Golfe en soutien du compte de capital et financier](#)

[Un compte financier marqué par la fuite massive des capitaux étrangers](#)

Les flux nets d'investissement de portefeuille (investissements étrangers sur les titres de dette souveraine égyptienne) ont chuté passant d'un solde positif de +18,7 Mds USD en 2020/21 à un solde négatif de -21 Mds USD en 2021/22. Cette baisse reflète les inquiétudes des investisseurs concernant le conflit russo-ukrainien (sortie nette de 14,8 Mds USD entre janvier et mars 2022), la dépréciation significative de l'EGP, ainsi que les répercussions du resserrement monétaire mondial. En revanche, les flux nets d'investissements directs étrangers (IDE) sont en hausse de 71,1% à 8,9 Mds USD. Les IDE des secteurs non-pétroliers ont augmenté de 5,2 Mds USD avec des entrées nettes de 11,6 Mds USD (dont 7,2 Mds enregistrés entre janvier et juin 2022). Le produit de la vente d'entreprises et d'actifs à des non-résidents a augmenté de 2,2 Mds USD, pour atteindre un montant

³ Instauration en mars 2022 des lettres de crédit pour les importations à la place des remises documentaires qui prévalait jusque-là.

record de 2,3 Mds USD¹. Les IDE du secteur pétrolier ont quant à eux enregistré une sortie nette de 2,6 Mds USD. **Les dépôts des pays du Golfe sont venus limités la dégradation du compte financier** ; la variation du passif de la Banque centrale (indiquant notamment les flux des dépôts) a affiché une entrée nette de 15,7 Mds USD². **L'excédent du compte de capital et financier est ainsi en baisse de 49,1%, à 11,9 Mds USD** (après 23,4 Mds USD en 2020/21). En prenant en compte le déficit courant, les avoirs extérieurs (or inclus) de la BCE affichent **une sortie nette de 10,5 Mds USD à l'issue de l'exercice 2021/22** (contre une entrée nette d'1,9 Md USD en 2020/21). Les réserves de change de la BCE s'élèvent à 33,1 Mds USD à fin septembre 2022 (4,7 mois d'importations), à un niveau toujours inférieur à celui d'avant la crise sanitaire (45,4 Mds USD).

IDE par secteurs économiques entre janvier et mars 2022 :

Secteur	IDE nets (en M USD)
Manufacturier	1 864,7
Agricole	7,2
Construction	171,8
Services dont :	2 414,2
Immobilier	234,3
Financier	1 346,9
Tourisme	53,8
Communication & information	152,3
Autres	626,9
Hydrocarbures	-536,3
Autres secteurs	161,5
TOTAL	4 083

Source : Banque centrale

[Une dépendance toujours marquée aux sources de financement spéculatives](#)

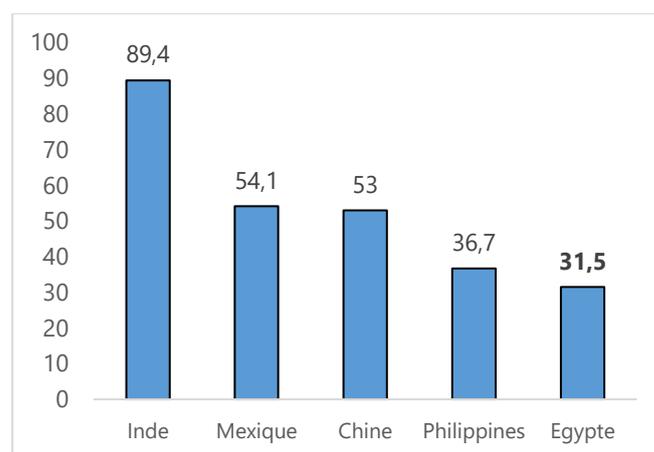
L'évolution de la balance des paiements à court terme est incertaine. Les investisseurs ne devraient pas revenir rapidement dans un contexte de dépréciation continue de l'EGP ce qui pourrait peser sur

¹ Le fonds d'investissement d'Abu Dhabi a investi 1,8 Md via des prises de participation dans cinq sociétés cotées à la bourse égyptienne.

² Nouveaux dépôts de court terme dont 5 Mds pour l'Arabie saoudite, 5 Mds pour les Emirats arabes unis et 3 Mds USD pour le Qatar.

la balance commerciale dans le contexte égyptien où l'effet prix est supérieur dû au maintien des volumes échangés avec l'extérieur (difficilement compressibles) et dans une moindre mesure sur les transferts des expatriés (le niveau devrait néanmoins rester élevé). La levée attendue des restrictions sur les importations devrait également peser sur le déficit bien que les tensions sur la liquidité en devises persistent. Par ailleurs, au-delà d'une conjoncture économique mondiale moins porteuse, les promesses d'investissements des pays du Golfe ne se sont encore toutes matérialisées. **Néanmoins les autorités devraient pouvoir s'appuyer sur la mise en place prochaine du programme avec le FMI³ et du soutien financier, via les dépôts à la BCE, des pays du Golfe.** La balance des services devrait se maintenir à des niveaux élevés, à la faveur des revenus du canal du Suez et des recettes touristiques qui devraient se maintenir en l'absence absence de nouveau choc. Enfin la balance courante pourrait bénéficier de la baisse du prix des biens alimentaires. Par ailleurs, la hausse du prix des hydrocarbures ainsi que la volonté des autorités de maximiser les exportations de gaz devrait maintenir positive la balance énergétique⁴.

Cinq premiers pays bénéficiaires des transferts de la diaspora en 2021 (en Mds USD) :



Source : Migration Data Portal

³ Accord au niveau des équipes techniques pour une facilité élargie de crédit de quatre ans pour un montant de 3 Mds USD – 110% du quota. Passage en conseil d'administration prévu en décembre 2022.

⁴ Selon le ministère du Pétrole, les revenus tirés de la vente de gaz devraient passer de 6,5 Mds en 2022 à entre 8,5/10 Mds USD en 2023.

Evolution de la balance des paiements égyptienne entre 2014/15 et 2021/22 :

en Mds USD	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22
Solde compte courant	-12,1	-19,8	-14,4	-6	-10,9	-11,2	-18,4	-16,5
<i>en % du PIB</i>	-3,7%	-6%	-6%	-2,4%	-3,6%	-3,1%	-4,6%	-3,7%
Solde balance commerciale	-39,1	-38,7	-37,3	-37,3	-38	-36,5	-42,1	-43,4
<i>en % du PIB</i>	-11,8%	-11,6%	-15,8%	-15%	-13%	-10,1%	-10,4%	-9,9%
<i>dont hydrocarbures</i>	-3,5	-3,6	-5,4	-3,7	0	-0,4	-0,1	4,4
<i>autres</i>	-35,6	-35,1	-31,9	-33,6	-38	-36	-42	-47,8
Solde balance des services	10,7	6,5	5,6	11,1	13	9	5,1	11,2
<i>dont revenus du tourisme</i>	7,4	3,8	4,4	9,8	12,6	9,9	4,9	10,7
<i>dont revenus du canal de Suez</i>	5,4	5,1	4,9	5,7	5,7	5,8	5,9	7
<i>Transferts</i>	21,9	16,8	21,8	26,4	25,1	27,7	30,9	31,4
<i>dont transferts expatriés égyptiens</i>	19,3	17,1	21,7	26,4	25,2	27,8	31,4	31,9
Solde compte de capital et compte financier	17,9	21,1	31	22	10,9	5,4	23,4	11,9
<i>dont flux d'IDE (net)</i>	6,4	6,9	7,9	7,7	8,2	7,5	5,2	8,9
<i>dont flux d'inv. de portefeuille (net)</i>	-0,6	-1,3	16	12,1	4,2	-7,3	18,7	-21
<i>dont autres investissements (net)</i>	12,5	15,6	7,2	2,6	-1	6,6	0,7	24,4
Erreurs et omissions	-2,1	-4,2	-2,9	-3,2	-65	-2,8	-3,1	-5,8
Variation réserve Banque centrale	3,7	-2,8	13,7	12,8	-0,1	-8,6	1,9	-10,5

Source : Banque centrale

Mohamed Amin BOUMAHDI
Attaché économique
mohamed.boumahdi@dgtresor.gouv.fr

Les échanges commerciaux France-Egypte (janvier-juillet 2022)



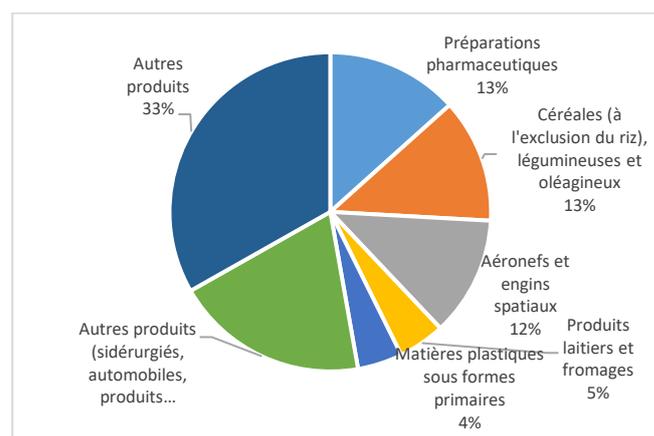
Le volume total des échanges sur les sept premiers mois de l'année 2022 s'établit à 2,4 Mds EUR, à un niveau légèrement inférieur au résultat enregistré pour toute l'année précédente (2,7 Mds EUR, à comparer à 1,5 Md EUR sur les sept premiers mois de 2021). Nos exportations progressent de 4,8% à 1,1 Md EUR sur la période considérée mais sont principalement portées par la forte hausse de nos ventes de céréales (135,2 M EUR, +117%) et de nos ventes aéronautiques (130,3 M EUR, +520,5%). L'invasion de l'Ukraine par la Russie a par ailleurs fortement modifié la structure de nos échanges commerciaux avec l'Égypte en dynamisant nos importations qui triplent pour atteindre 1,3 Md EUR contre 442 M EUR l'an dernier. Nos achats reflètent principalement la diversification de nos sources d'approvisionnement énergétique (GNL) et d'engrais représentant à eux seuls 800 M EUR d'importations supplémentaires par rapport à l'an dernier. Dans ces conditions, l'excédent commercial maintenu depuis des années (à plus d'1 Md EUR en année pleine) disparaît au profit d'un déficit de 222 M EUR sur les sept premiers mois de l'année 2022.

Des exportations en légère hausse soutenues par les ventes des produits agricoles et aéronautiques

Des exportations préservées par le retour des ventes d'engins spatiaux et la forte progression des ventes de blé ainsi que la bonne tenue de nos ventes de produits pharmaceutiques et chimiques

Les ventes d'aéronefs et d'engins spatiaux sont en très forte hausse de 518% à 130,3 M EUR, marquées par le lancement du satellite de télécommunications NILESAT 301, fabriqué par Thales Alenia Space. Par ailleurs, en raison de la nécessaire diversification des sources d'approvisionnement en blé des autorités égyptiennes et de la disponibilité des produits français, **nos ventes de produits agricoles ont doublé à 171,9 M EUR (+109,2%) principalement en raison des exportations de céréales¹ (+117% à 135,2 M EUR)**. Dans une moindre mesure nos ventes agroalimentaires sont en hausse de 27,1% à 93,2 M EUR (tirées par les ventes de produits laitiers et de fromages en hausse de 43,7% à 50,8 M EUR). Les ventes de produits métallurgiques et métalliques sont également en forte progression à 85 M EUR (+81,7%). Premiers postes d'export vers l'Égypte, nos produits chimiques, de parfums et de cosmétiques sont en hausse de 30,7% à 201 M EUR ainsi que nos ventes de produits pharmaceutiques de 11% à 209 M EUR.

Principaux produits d'exportation français vers l'Égypte sur les sept premiers mois de 2022 :



Source : Douanes françaises

Les ventes françaises d'équipements de communication et de véhicules automobiles s'écroulent

Nos ventes sur le marché égyptien ont été frappées de plein fouet par les mesures de la Banque centrale

¹ Environ 1,2 million de tonnes de blé français ont été contractées par la General Authority for Supply Commodities (GASC, sous tutelle du ministre de l'Approvisionnement) depuis le début de la guerre.

en faveur du ralentissement des importations, notamment le recours obligatoire aux lettres de crédit depuis le 1^{er} mars ou le besoin d'obtenir une autorisation préalable de la Banque centrale pour l'importation de certaines catégories de biens depuis le 24 mars 2022. Ainsi les sept premiers mois de l'année sont marqués par la forte baisse de nos ventes d'équipements de communication (-95% passant de 92,2 M à 4,5 M EUR) et de ventes de véhicules automobiles (-72% passant de 110,3 M EUR à 30,8 M EUR). Les voitures neuves et des pièces détachées sont restées bloquées dans les ports, ou les envois ont été suspendus, poussant un certain nombre de constructeurs automobiles internationaux à suspendre leurs ventes en Egypte¹. Dans une moindre mesure, nos ventes de matériel de distribution et de commande électrique sont en baisse de 37% à 30,9 M EUR et nos ventes d'hydrocarbures sont en recul de 39,7% à 5,8 M EUR ainsi que nos ventes de produits en caoutchouc et en plastique (-18,6% à 22,2 M EUR) et de bois, papier et carton (-21,9% à 10,1 M EUR).

Evolution des échanges commerciaux bilatéraux :

En M EUR	7 mois 2021	7 mois 2022	Evolution %
Volume des échanges	1481	2401	+62%
<i>Hors hydrocarbures</i>	1427	1683	+18%
Exportations françaises en Egypte	1039	1089	+5%
Importations françaises à partir d'Egypte	442	1312	+197%
<i>Hors hydrocarbures</i>	401	604	+51%
Solde bilatéral	597	-223	-137%
<i>Solde hors aéronautique et céréales</i>	626	475	-24%
Taux de couverture (%)	235%	83%	-

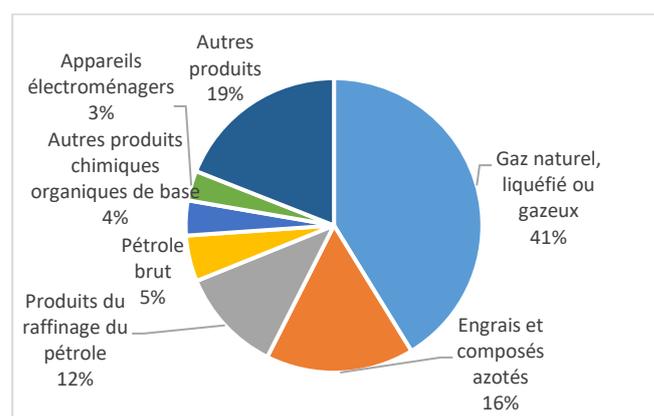
Source : Douanes françaises

[Hausse considérable des importations d'hydrocarbures, principalement de gaz naturel liquéfié, suite à la politique de diversification des sources d'approvisionnement en énergie](#)

[Des approvisionnements montueux en hydrocarbures et en engrais](#)

Nos importations depuis l'Egypte atteignent 1,3 Md EUR sur les sept premiers mois de 2022. **Elles sont principalement tirées par la hausse marquée des importations de gaz, d'engrais et de produits pétroliers** dans le cadre de notre politique de diversification des sources d'approvisionnement en énergie après l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Ces trois postes concentrent ainsi à eux seuls près de 800 M EUR d'importations supplémentaires par rapport aux sept premiers mois de 2021. Nos achats de gaz, qui étaient inexistant l'an dernier, ont ainsi atteint 511,9 M EUR sur les sept premiers mois de 2022. Cette évolution s'explique principalement par les livraisons massives de GNL depuis les terminaux de liquéfaction d'Edku et Damiette. Les importations d'engrais (plus particulièrement d'engrais azotés) sont également en hausse de 146% à 200,6 M EUR, tout comme les produits pétroliers en progression de 418% à 204,4 M EUR (dont 62,7 M EUR de pétrole brut). **Ainsi, alors qu'ils ne représentaient que 5% du total de nos importations en 2020 (et 8% en 2021), les hydrocarbures représentent désormais plus de 53% du total de nos importations sur les sept premiers mois de l'année 2022.**

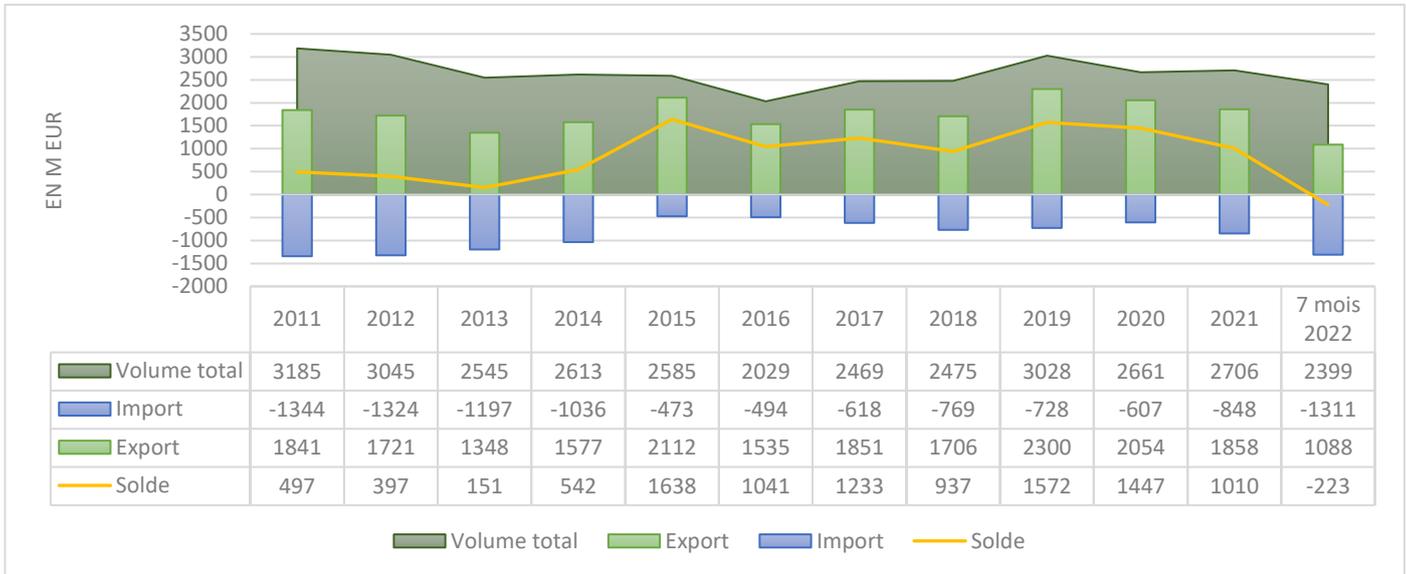
Principaux produits d'importation français depuis l'Egypte sur les sept premiers mois de 2022 :



Source : Douanes françaises

¹ Les ventes de voitures particulières en Egypte ont chuté de près de 35% en g.a en juin dernier, pour atteindre seulement 12 300 véhicules.

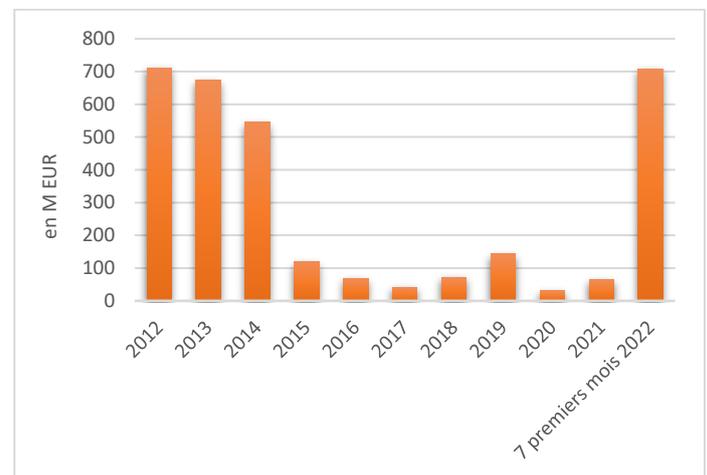
Echanges commerciaux annuels entre la France et l'Egypte :



[A l'exception des produits agricoles tous nos postes d'importations hors-hydrocarbures sont en hausse](#)

Nos importations hors-hydrocarbures depuis l'Egypte ont augmenté de 51% sur les sept premiers mois de 2022, tirées par les approvisionnements en équipements électriques et ménagers en hausse de 27,7% à 73,2 M EUR, de même que les produits informatiques, électroniques et optiques en hausse de 213,6% à 18,7 M EUR. Comptant comme l'un des principaux postes d'exportation de l'Egypte, les produits textiles, d'habillement, de cuirs et de chaussures augmentent de 37% pour atteindre 77,4 M EUR. Le poste de produits chimiques, parfums et cosmétiques est également en hausse de 82,9% à 280,9 M EUR (mais composée par 71,4% de nos achats d'engrais). La dépréciation de la livre (-24,8% en 2021/22) a de fait renforcé la compétitivité des exportations égyptiennes bien que l'élasticité des exportations au taux de change soit généralement faible. **Les exportations ont également bénéficié d'une politique de soutien.** En juillet 2021, un nouveau programme de subvention aux exportations, élargissant les secteurs bénéficiaires, est ainsi entré en vigueur pour trois ans pour la plupart des industries éligibles, excepté pour le secteur automobile (sept ans). Le ministère des Finances a également augmenté les allocations pour son programme de subventions à l'exportation dans le budget de l'exercice 2022/23 à 6 Mds EGP, contre 4,2 Mds pour le précédent exercice.

Evolution des importations françaises d'hydrocarbures depuis l'Egypte :



Source : Douanes françaises

Structure des exportations françaises vers l'Egypte :

Poste d'exportation	Valeur (en M EUR)		Variation (en g.a.)
	Poids du poste (en % du total)		
	7 mois 2021	7 mois 2022	
Autres produits industriels	404 39%	480 44%	18,7%
Equipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique	317 31%	176 16%	-44,5%
Matériels de transport	148 14%	174 16%	17,1%
Produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture	81 8%	153 14%	88,4%
Produits des industries agroalimentaires	73 7%	93 9%	27,1%
Hydrocarbures naturels, autres produits des industries extractives, électricité, déchets	9 1%	5 0%	-42,2%
Produits pétroliers raffinés et coke	3 0%	4 0%	59,5%
Produits divers	3 0%	4 0%	39,8%
Ensemble	1038	1088	4,8%

Source : Douanes françaises

Structure des importations françaises depuis l'Egypte :

Poste d'importation	Valeur (en M EUR)		Variation (en g.a.)
	Poids du poste (en % du total)		
	7 mois 2021	7 mois 2022	
Hydrocarbures naturels, autres produits des industries extractives, électricité, déchets	0,5 0%	564 43%	12160,0%
Autres produits industriels	258 58%	423 32%	64,0%
Produits pétroliers raffinés et coke	37 8%	142 11%	286,9%
Equipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique	64 14%	98 7%	52,4%
Matériels de transport	31 7%	39 3%	27,1%
Produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture	27 6%	24 2%	-11,8%
Produits des industries agroalimentaires (IAA)	21 5%	19 1%	-6,1%
Produits divers	0,3 0%	0,6 0%	60,8%
Ensemble	442	1312	196,8%

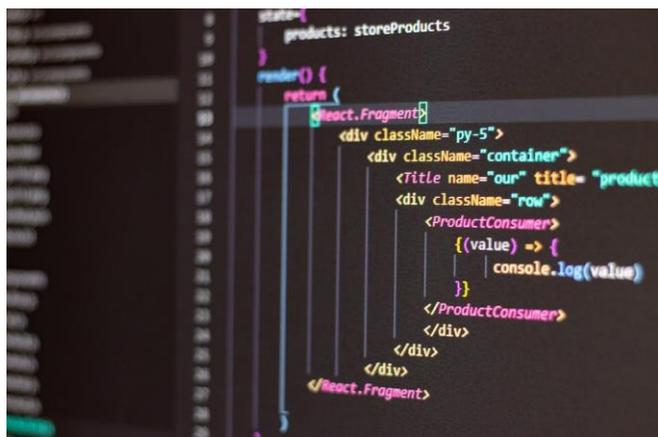
Mohamed Amin BOUMAHDI

Attaché économique

mohamed.boumahdi@dgtrésor.gouv.fr

POLITIQUES SECTORIELLES :

La transformation numérique au service de l'action publique



La numérisation des services publics est l'un des trois principaux piliers de la stratégie égyptienne en matière de développement numérique aux côtés de l'exportation des technologies de l'information et du développement des ressources humaines dans le secteur. L'Egypte enregistre une réelle accélération de la modernisation des procédures administratives ces dernières années, avec la multiplication des initiatives innovantes en matière d'e-gouvernement et le développement de nouvelles procédures fiscales et douanières.

Un large programme de numérisation de l'administration

De nouvelles procédures douanières et fiscales en cours de déploiement

Par la loi du 24 août 2020, l'Autorité douanière égyptienne (ADE) initie un large plan de modernisation des procédures douanières se déclinant en trois axes : (i) le lancement d'un nouveau programme de pré-dédouanement, le **système d'information avancé sur la cargaison (ACI)**, (ii) le développement de la

plateforme informatique NAFEZA ou le **système de guichet unique national pour la facilitation du commerce extérieur** et (iii) le développement du **système CARGO X** adossé à la technologie *blockchain*. L'objectif principal de ces mesures est de fluidifier les procédures administratives liées aux importations et lutter contre la fraude. Le système ACI, devenu obligatoire dès octobre 2021 pour le fret maritime¹, permet la réception d'informations numérisées concernant les cargaisons en amont de leur arrivée au port, facilitant le contrôle des fraudes, accélérant la procédure de dédouanement et diminuant les coûts du traitement des dossiers. Les résultats sont avérés, la dématérialisation des procédures ayant permis de réduire de 50 % le temps de dédouanement². Par ailleurs, afin d'augmenter les recettes fiscales et de lutter contre le secteur informel, le ministère des Finances développe depuis 2019 de nouvelles procédures. Cette modernisation passe par (i) la **construction de bases de données fiscales** visant à permettre aux bénéficiaires d'accéder à un portail électronique, facilitant et fluidifiant les transactions, (ii) le développement de la **facture fiscale électronique**³ pour le secteur privé⁴, et (iii) la création depuis août 2019 d'un **centre d'appels**. Le système des **procédures fiscales automatisées et unifiées** a été lancé en janvier 2021 pour certaines professions et permet aux usagers de régler tous type d'impôt en ligne. A ce jour, plus de 52 000 entreprises sont inscrites au système de factures électroniques et plus de 43 000 entreprises ont activé leurs comptes sur le système électronique induisant l'envoi de plus de 150 millions de factures électroniques. Selon le ministre des Finances, ce système a permis de détecter **plus de 15 000 cas d'évasion fiscale**. La numérisation des cotisations salariales versées par l'employeur via des points de collecte électronique et via le centre de paiement électronique du gouvernement a par ailleurs permis **une augmentation des revenus fiscaux de 13 %**.

¹ Si seul le fret maritime est concerné à ce stade, le déploiement du système ACI pour le fret aérien est prévu à compter du 1^{er} janvier 2023.

² Selon une étude menée conjointement entre la Banque mondiale et les autorités.

³ Cela permet de lutter contre l'économie informelle, lutter contre l'évasion fiscale et affiner la perception des transactions B2B.

⁴ En collaboration avec Ernst & Young et Microsoft – l'utilisation de factures fiscales dématérialisées a été rendu obligatoire par les décrets n°188 de 2020 (qui oblige les d'ores et déjà inscrits), la décision n°386 pour l'année 2020 (qui contraint 134 entreprises) et la décision n° 518 pour l'année 2020 (qui contraint 347 entreprises). La décision n°386 pour l'année 2020 a été mise en place en novembre 2020.

[De la numérisation des documents papiers à la modernisation du ministère de la Justice](#)

Le **déménagement de tous les ministères vers la Nouvelle capitale administrative**, une ville se voulant à la pointe des nouvelles technologies, permettrait aux agents publics de bénéficier d'un meilleur écosystème technologique. Un grand plan visant à la numérisation des documents actuellement sous format papier dans les ministères et en cours, l'objectif annoncé étant de **numériser 90 % des documents d'ici 2030**. L'**Egypte souhaite en effet se diriger vers un système d'application de la loi « sans papier »**. En 2021, via une collaboration entre le ministère de l'Information et des Communications (MCIT) et le ministère de la Justice (MoJ) l'utilisation de la **signature électronique** a été adossée au système d'application de la loi. La numérisation des tribunaux économiques est également en marche ; en effet, en 2022, une **plateforme des tribunaux numériques** est lancée. Celle-ci est destinée à moderniser les opérations des tribunaux et à numériser les procédures judiciaires de bout en bout¹. L'objectif est d'**attirer les investissements étrangers** en rendant plus transparents et efficace les tribunaux économiques. En ce qui concerne l'accès au citoyen à des services de justice par voix numérique, un partenariat entre le MoJ, le MCIT et *Egypt Post* a été mis en place en 2021 dans le but d'ouvrir des bureaux de poste permettant de fournir des **services de notariation**².

[Une numérisation des services publics en croissance](#)

[Le développement du gouvernement électronique, reflet d'une volonté de modernisation](#)

La création en 2004 du **portail internet BAWBA** marque les débuts de l'e-gouvernement³ égyptien. Toutefois, un an après le lancement, seulement 11,3 % des ménages connaissaient l'existence des services e-

gouvernement et 2 % avaient déjà utilisés un service. Les principales explications de ces modestes performances sont (i) le manque de communication, (ii) la fracture numérique, (iii) le faible développement des TIC dans les régions excentrées et (iv) la résistance au changement due notamment à une méfiance face aux nouvelles technologies. En 2009, il devient obligatoire pour les étudiants de régler en ligne leurs frais universitaires. Dans le but de faciliter la communication entre la population et les autorités, le gouvernement a mis en place un système électronique de dépôt de plaintes⁴ et en 2017, le Président El Sissi signe un décret qui unifie les portails de plaintes de chaque gouvernorat et ministère. Un deuxième portail, (**Digital Egypt Platform**), plus récent, intuitif et disponible sur smartphone est inauguré en juillet 2022 par le Président El Sissi. Son développement aura coûté **plus de 528 M USD**. Aujourd'hui, **150 services administratifs sont accessibles sur internet**, allant du paiement de factures, aux dépôts de plaintes de touristes, aux services judiciaires, à la délivrance de certificats officiels⁵ etc. L'objectif annoncé par le ministre du MCIT, Dr. Amr Talaat, est de **proposer 200 e-services administratifs d'ici fin 2022**. Selon le MCIT, en 2021, 4,2 M d'abonnement à la plateforme Digital Egypt ont été recensés et 14 M de transactions ont été effectuées.

[Egypt Post et E-Finance, au cœur des enjeux de la modernisation](#)

Egypt Post, créée en 1865, joue un rôle majeur dans l'adoption des *e-services* par la population, particulièrement la population rurale. En effet, ses mandats sont les suivants (i) offrir des **services postaux**, (ii) proposer des **services publics numériques**, (iii) être au cœur de l'inclusion financière en proposant des **services financiers** dont des micro-financements⁶ tels que des comptes d'épargne et comptes courants⁷ et (iv) **promouvoir l'entrepreneuriat** en facilitant l'e-commerce pour l'artisanat. Cependant

¹ Comme l'enregistrement, l'automatisation des processus, le classement des affaires et la gestion sécurisée des documents, les audiences virtuelles.

² Les nouveaux bureaux fonctionnent selon le système du guichet unique, le citoyen peut effectuer sa demande de papier et régler les frais via la plateforme *Digital Egypt*, puis se rendre dans un bureau pour retirer le document.

³ Les avantages de l'e-gouvernement sont multiples : il améliore les prestations de services publics, diminue les temps d'exécution, augmente la transparence administrative, réduit les coûts pour les

utilisateurs (population et entreprises) et augmente la productivité des entreprises.

⁴ Jusqu'en 2018, 1 300 000 plaintes sont recensées, avec un taux de réponse à 82 %.

⁵ Extrait d'identité nationale, certificats de naissance, de décès, de mariage et de divorce.

⁶ Les services financiers représentent en 2021 57 % des revenus générés par *Egypt Post*.

⁷ Les comptes sont ouverts aux particuliers et aux entreprises, *Egypt Post* cumule 30 M de comptes d'épargne et 5 M de comptes courants.

en 2021, pour 4 250 bureaux¹ de poste classique, seulement 506 bureaux de poste proposent des services d'e-gouvernement. Parallèlement, *Egypt Post*, en collaboration avec *Visa* et *PaySky*, a créé *Yalla Super App* et *Yalla Card* en 2022. L'application offre diverses solutions financières et non financières. L'objectif est de promouvoir l'inclusion financière en facilitant l'accès aux e-services et services bancaire tels que le paiement et le transfert d'argent. *E-Finance*, se définissant comme le « **réseau financier du gouvernement égyptien** », contribue activement à la numérisation de l'Égypte en proposant des solutions de paiements numériques qui alimentent le réseau financier du gouvernement. La structure s'est diversifiée ces dernières années et présente dès lors une large gamme de services et produits². A noter que la filiale *E-Finance Investment Group* a la volonté de s'internationaliser et de répliquer leur modèle à d'autres pays africains.

Indice des données gouvernementales ouvertes (IDGO) des Nations Unies (2020) :

Pays	OGDI	Niveau d'OGDI
Egypte	0,2896	Faible OGDI
Afrique	0,3788	Faible OGDI
Monde	0,5871	Moyen OGDI

Indice d'e-participation (EPI) des Nations Unies (2020) :

Rang	Pays	EPI	Niveau d'EPI
106	Egypte	0,5119	Fort EPI
	Afrique	0,3613	
	Monde	0,5677	

Indice de développement de l'administration en ligne (EGDI) des Nations Unies (2020) :

Rang	Pays	Niveau d'EGDI	EGDI en 2020	Indice de service en ligne	Indice d'infrastructure de télécommunication	Indice de capital humain
111/192	Egypte	Fort EGDI	0,5527	0,5706	0,4683	0,6192
	Afrique		0,3914	0,3704	0,3165	0,4874
	Monde		0,5988	0,562	0,5464	0,688

Source : Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales.

Margot ERTEL

Chargée d'études macroéconomiques et économie numérique

margot.ertel@dgtrésor.gouv.fr

¹ A titre comparaison, en 2021, la banque en Égypte qui cumule le plus grand nombre d'adhérent (*National Bank of Egypt*) n'a que 413 agences.

² *e-Cards*, principal producteur de cartes à puce en Égypte, *eAswaaq Misr*, spécialisé dans le commerce électronique, *enable*, spécialisée dans l'externalisation des processus d'entreprise et *Khales*, fournissant une plateforme centrale de traitement des factures.

Infrastructures aéroportuaires, des plans de développements encore flous malgré un potentiel de croissance important



Les aéroports sont quasi-exclusivement opérés par l'Etat et jugés peu performants et peu rentables par les observateurs au regard du potentiel touristique du pays et des ambitions du Caire en la matière. Une hausse continue du trafic depuis le début des années 2000, s'est accompagnée par une augmentation capacitaire de plusieurs aéroports égyptiens. Toutefois, l'aéroport international du Caire reste potentiellement sous tension mais l'ouverture récente de deux aéroports en périphérie du Caire devrait en partie le désengorger. La reprise post-covid, avec un trafic, qui devrait retrouver son niveau d'avant crise d'ici 2023, pourrait cependant justifier la modernisation de certaines infrastructures à l'aéroport du Caire.

Un Etat qui à la main mise sur des aéroports égyptiens qui demeurent peu efficaces et peu rentables

Une gouvernance civile

Le ministère de l'aviation civile est composé de deux entités : (i) la *Holding Company of the Egyptian Aviation Academy (EAA)* qui propose des programmes de formation aux pilotes et (ii) *Egyptian Holding Company for Airport and Air Navigation (EHCAAN)*, responsable de la gestion des aéroports et de l'espace aérien civil égyptien. L'EHCAAN se décompose elle-même en plusieurs sous-entités : la *National Air Navigation Services Company (NANSC)* - autorité responsable du trafic civil de l'espace aérien égyptien, de la *Cairo Airport Company (CAC)* et de l'*Egyptian Airports Company (EAC)* – entités responsables respectivement

de la gestion et de l'opération de l'aéroport du Caire et des autres aéroports du pays.

[Faible place du privé dans un secteur aéroportuaire égyptien jugé peu performant](#)

L'Etat est propriétaire et exploitant de la quasi-totalité des infrastructures aéroportuaires égyptiennes. EHCAAN est dotée d'une autonomie financière pour mener ses activités sur une base commerciale. Cependant, selon la Banque mondiale, l'exploitation actuelle des aéroports par l'Etat ne permet pas d'atteindre la rentabilité. En effet, seulement deux aéroports sont actuellement exploités par le secteur privé (Marsal Alam et El Alamein sous B.O.T). Afin d'améliorer la performance des aéroports égyptiens, plusieurs pistes sont retenues par la Banque mondiale. L'amélioration des revenus non aéronautiques (boutiques et zones de restauration), principaux moteurs de la rentabilité des aéroports, est clef pour l'Egypte alors que ses aéroports ne proposent qu'une offre de zone commerciale et de produits limitée par rapport à ses pairs régionaux.

De faibles revenus non aéronautiques à l'aéroport du Caire au regard d'une sélection d'aéroports du Moyen-Orient :

Aéroport	Nombre de passagers par m2 de surface commerciale
Caire	3,5
Istanbul	1,0
Amman	1,5
Dubaï	2,3

Source : Banque Mondiale, rapport « creating markets in Egypt »

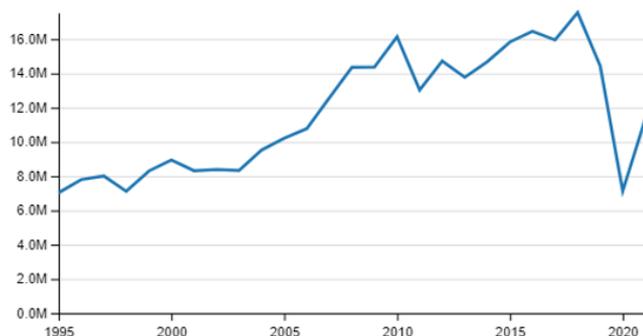
Enfin une plus grande participation du secteur privé permettrait l'introduction de meilleures pratiques commerciales. Alors même que l'attrait touristique pour l'Egypte est fort et que les tarifs aéroportuaires égyptiens sont plus faibles que la moyenne régionale, les transporteurs à bas coûts ont des taux de pénétration faibles en Egypte par rapport à d'autres marchés touristiques, préjudiciables pour la croissance du trafic.

De nouveaux aéroports dans le Grand Caire mais peu de projet d'expansion d'infrastructures existantes

Des crises qui ont tari la fréquentation des aéroports égyptiens, qui reprend progressivement

Bien que la **fréquentation de l'aéroport du Caire augmente rapidement dans les années 2000** (16 millions de passagers annuels en 2010 contre 8 millions en 2004), cette progression a été **stoppée par la révolution**. Dès 2014, la fréquentation reprend, favorisée par **l'inauguration du terminal 2 en 2016** qui permet de porter la capacité de l'aéroport international du Caire à 24 millions de passagers annuels. En 2018, la fréquentation de l'aéroport du Caire atteint un record de près de **17 millions de passagers** mais la **crise sanitaire a réduit de près de moitié** sa fréquentation entre **2018 et 2020**. Au plein milieu de la crise, *EgyptAir* opérait ainsi seulement sur 20% à 25% du réseau que la compagnie couvrait avant la pandémie. La fréquentation des **aéroports régionaux** suit les **mêmes dynamiques**, avec une **baisse plus marquée** du trafic sur la période **2015-17** notamment à l'aéroport de Charm el Cheikh à la suite de l'attentat terroriste commis sur un vol Metrojet en partance pour St-Petersbourg.

Trafic annuel de passagers à l'aéroport international du Caire (CAI)



Source : EHCAAN

Une **reprise se dessine** pourtant avec un retour anticipé du trafic aérien égyptien au **niveau d'avant crise en 2023**. Le tourisme est le **principal moteur** du trafic aéroportuaire en Egypte (en 2021, les **vois internationaux** représentaient **86% du trafic total**). Le **conflit russo-ukrainien** pourrait **peser sur cette reprise** alors que les touristes russes et ukrainiens représentaient environ **30 à 40%** des touristes¹ en Egypte. Cependant, le flux robuste de **touristes occidentaux** (Allemagne, France, Royaume-Uni) et **des pays du Golfe, en forte hausse, a permis de partiellement compenser ce choc externe**. L'Egypte espère par ailleurs attirer à terme les touristes de **marchés peu exploités** comme **l'Amérique latine et l'Asie**.

Nouveaux développements d'aéroports afin de mieux répartir le trafic dans l'agglomération du Caire

Deuxième aéroport le plus fréquenté d'Afrique **derrière** celui de **Johannesburg** (21 millions de passagers en 2019), les autorités cherchent à faire du Caire un **hub aéroportuaire** au Moyen-Orient et en Afrique. **L'ouverture complète** de l'aéroport international du Sphinx est imminente. Il permettra de **désengorger l'aéroport du Caire**, sous-dimensionné compte tenu du trafic actuel, tout en **développant la plateforme touristique** de la banlieue ouest du Caire. En effet **sa relative proximité** avec le plateau de Gizeh permettra aux touristes **un accès facilité** aux **pyramides** et au **nouveau Grand Musée égyptien (GEM)**. L'ouverture en 2020 de l'aéroport de la **nouvelle capitale administrative**, situé 70 km à l'est du Caire, confirme le souhait des autorités de mieux **répartir le trafic** dans **l'ensemble** de l'agglomération, et servira de base pour **les vols gouvernementaux** et le **tourisme d'affaires**. A noter le **développement lent** mais **réel** d'un **modèle décentralisé** : de nouvelles routes se sont récemment développées sous la forme de **vols directs** au départ et à destination **d'aéroports régionaux**, sans passer par Le Caire.

¹ Le tourisme représentait environ 10% du PIB avant la pandémie. Les recettes du tourisme sont la 2^{ème} source de devises pour l'Égypte

(10,7 Mds USD en 2021/22), derrière les envois de fonds des expatriés égyptiens.

[En dehors de l'aéroport international du Caire, les modernisations et extensions des aéroports existants seront limités, leurs capacités permettant théoriquement de répondre à une hausse prochaine du trafic](#)

Sur la période **2010-20**, **plusieurs aéroports** (Le Caire, Charm El Cheikh, Alexandrie) ayant **bénéficié de financements** de bailleurs (respectivement de la Banque mondiale, AfDB/IsDB, et de la JICA) pour la **construction de nouveaux terminaux**, ont vu leur capacité significativement augmenter. Cependant, fin **2019**, le trafic à l'aéroport international du Caire (CAI) se rapproche des **80% de sa capacité annuelle**. Plusieurs projets d'extension sont considérés à ce moment-là par la CAC afin de porter sa **capacité totale annuelle à 30 millions de passagers**, et d'**alléger la densité du trafic** au sein des trois terminaux existants. A cette époque, les autorités réfléchissent à la **rénovation** et l'**extension du terminal 1**, l'**amélioration de l'efficacité du terminal 3** mais aussi la **création d'un quatrième terminal** à l'aéroport international du Caire (CAI). Cependant, la crise sanitaire ainsi qu'un remaniement ministériel **ont suspendu ces projets**, qui à date, n'ont toujours pas repris.

Antoine COSSON

Attaché sectoriel infrastructure et développement
durable

antoine.cosson@dgtrésor.gouv.fr

BREVES ECONOMIQUES :

Le Service économique régional de Beyrouth publie chaque semaine des brèves économiques et financières concernant les pays de sa zone de compétence (pays du Levant, Egypte, Iran et Irak).

Pour les recevoir, vous pouvez contacter M. Louis MANGENOT : louis.mangenot@dgtresor.gouv.fr

1. Accord au niveau des équipes techniques pour la mise en place d'une facilité élargie de crédit avec le Fonds monétaire international.

Le Fonds monétaire international (FMI) et les autorités égyptiennes sont parvenus à un accord pour la mise en place d'un programme de 46 mois au titre d'une facilité élargie de crédit d'un montant de 3 Mds USD (2,35 SDR, 110% du quota). Selon un communiqué du FMI, cette facilité a pour objectif de préserver la stabilité macroéconomique et la soutenabilité de la dette, d'améliorer la résistance de l'Egypte aux chocs extérieurs, à renforcer le filet de sécurité sociale et à intensifier les réformes structurelles en vue d'accroître la participation du secteur privé à la croissance et à la création d'emplois. L'Egypte devrait également bénéficier d'un montant d'1 Md USD supplémentaire en provenance du nouveau fonds fiduciaire pour la résidence et la durabilité. Pour l'exercice fiscal 2022/23, le montant des financements hors FMI seraient assurés à hauteur de 5 Mds USD (essentiellement en provenance des banques multilatérales de développement et pays du Golfe).

2. Mise en place d'un régime de taux de change flexible, hausse des taux directeurs de 200 points de base et forte dépréciation de la livre égyptienne.

La Banque centrale a annoncé le 27 octobre la mise en place d'un système de libre fluctuation du taux de change, en assurant le caractère « immédiat et durable » de cette décision. Elle s'engage ainsi à laisser l'offre et la demande déterminer la valeur de la livre égyptienne (EGP) par rapport aux autres devises. L'EGP s'est ainsi dépréciée d'environ 14,3% par rapport au dollar sur la seule journée du 27 octobre (taux USD/EGP à 23,15 à la clôture, à comparer à 19,67 à l'ouverture). La Banque centrale a également augmenté les taux directeurs de 200 points de base (le taux de rémunération des dépôts, le taux de refinancement et le taux marginal étant désormais fixés respectivement à 13,25 %, 14,25 % et 13,75 %). Elle s'est par ailleurs engagée à mettre fin au recours obligatoire aux lettres de crédit pour le paiement des importations d'ici décembre 2022.

3. Adoption d'une série de mesures à caractère sociale par le gouvernement.

Les mesures annoncées le 26 octobre entreront en vigueur prévue dès le mois prochain et prévoient notamment la révision à hausse du salaire minimum pour le secteur public de 117,2 à 130,2 USD (de 2700 à 3000 EGP), une prime exceptionnelle pour les fonctionnaires et les retraités à hauteur de 13 USD (300 EGP), la hausse de la rémunération des premiers échelons de la grille salariale publique, la hausse du seuil d'exonération d'impôt sur le revenu et le gel des tarifs de l'électricité jusqu'à la fin juin 2023. L'impact budgétaire de l'ensemble de ces mesures est évalué à 2,9 M USD.

4. Maintien de la notation souveraine de l'Egypte par S&P Global Ratings à B avec une perspective stable.

L'agence de notation estime que le nouveau soutien financier du Fonds Monétaire International (FMI) et des pays du Golfe permettra à l'Egypte de répondre à ses importants besoins de financement externe, évalués à environ 18 Mds USD au cours de l'exercice en cours 2022/23. Selon l'agence, le déficit des comptes courants devrait se réduire à 3% au cours de l'exercice 2022/23 quand le déficit budgétaire devrait se maintenir autour de 6% sur les trois prochains exercices, notamment en raison de l'augmentation anticipée des dépenses publiques. L'agence de notation estime que le pays pourra compter sur l'augmentation des investissements directs à l'étranger (IDE) à environ 10 Mds USD sur l'exercice en cours. S&P Global estime que la croissance économique moyenne sur les trois prochains exercices atteindra 4 %, tirée par les secteurs de la construction et de l'énergie.

5. La dette extérieure se réduit à 155,7 Mds USD au 2ème trimestre 2022

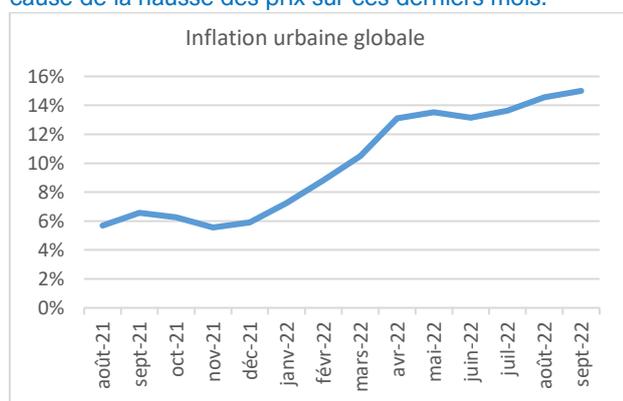
Selon la Banque centrale d'Egypte (BCE), la dette extérieure a diminué de 1,3% pour atteindre 155,7 Mds USD au 2ème trimestre, contre 157,8 Mds USD au 1er trimestre 2022. En glissement annuel, elle s'affiche en hausse de 12,9%. Le stock de dette extérieure à long terme s'établit à 129,1 Mds USD, en baisse de 1,5% par rapport au 1er trimestre 2022, tandis que le volume des dettes à court terme reste quasiment au même niveau à

26,6 Mds USD. La dette extérieure du gouvernement s'est élevée à 82,3 Mds USD, et celle de la BCE à environ 40,9 Mds USD.

prévision du taux de croissance la plus élevée parmi les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (à l'exception du Djibouti).

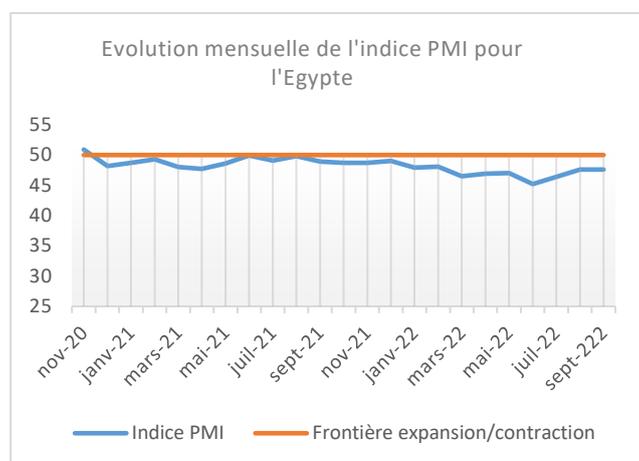
6. Nouvelle accélération de l'inflation en septembre.

Selon les données publiées par l'Agence nationale des statistiques (CAPMAS), l'inflation enregistre une hausse de 15% en glissement annuel sur le mois de septembre contre 14,6% sur le mois d'août. Elle atteint ainsi son niveau le plus élevé depuis novembre 2018. En glissement mensuel, les prix ont augmenté de 1,6% en septembre, marquant une accélération par rapport au mois précédent (+0,9%). Les prix des denrées alimentaires ont quant à eux augmenté de 21,7% en glissement annuel en septembre - rythme le plus faible depuis mars - et de 2,3% en glissement mensuel. La hausse des coûts des aliments et des boissons - la composante la plus importante du panier de biens et de services utilisé pour mesurer l'inflation - a été la principale cause de la hausse des prix sur ces derniers mois.



8. Contraction de l'activité du secteur manufacturier hors hydrocarbures pour le 22ème mois consécutif.

Le Purchasing Managers' Index (PMI), qui mesure les performances du secteur manufacturier (hors-hydrocarbures), s'affiche à 47,6 en septembre, à un niveau identique à celui du mois d'août. Le PMI s'inscrit ainsi durablement sous la barre des 50 séparant l'expansion de la contraction pour le 22ème mois consécutif. Si la dernière progression de l'activité du secteur manufacturier remonte à novembre 2020, l'indice se maintient au niveau le plus élevé enregistré depuis février 2022. Les entreprises soulignent notamment la forte baisse de la demande en lien avec les pressions inflationnistes, entraînant une baisse de la production et des nouvelles commandes.



7. Dégradation des perspectives de croissance de l'économie égyptienne pour l'exercice 2022/23.

Le Fonds monétaire international (FMI) a revu ses prévisions de croissance économique pour l'Egypte à la baisse de 0,4 point de pourcentage à 4,4 % sur l'exercice 2022/23 après les avoir déjà réduites à deux reprises en juillet (à 4,8%) et en avril (à 5%). La Banque mondiale a quant à elle réduit ses prévisions de 0,2 point de pourcentage à 4,8% pour 2022/23. Comme de nombreux autres pays, l'Egypte a été touchée par le ralentissement de l'économie mondiale, la dégradation de l'environnement extérieur et le resserrement des conditions financières. A noter que le pays conserve la

INDICATEURS

	Egypte			Afrique du Nord et Moyen-Orient		
PIB nominal (2021)	404 Mds USD			4 463 Mds USD		
Dont :						
Services	56,6 %			-		
Industrie	31,8 %			-		
Agriculture	11,5 %			-		
PIB / Habitant	3 946 USD			7 696 USD		
Taux de croissance réel	2020 ¹	2021 ¹	2022 (est) ¹	2020	2021	2022 (prev)
	3,6 %	3,3 %	6,6 %	-3,1 %	4,1 %	5,0 %
Déficit budgétaire (en % du PIB)	-7,9 %	-7,4 %	-6,1 %	-8,2 %	-3,0 %	0,7 %
Excédent primaire	1,8 %	1,5 %	1,3 %	-7,5 %	-2,0 %	1,7 %
Solde courant (en % du PIB)	-3,1 %	-4,6 %	-4,3 %	-2,6 %	2,9 %	7,4 %
Taux d'inflation (% annuel)	5,7 %	4,5 %	8,7 %	10,9 %	14,2 %	14,2 %
Dette publique (en % du PIB)	89,6 %	93,7 %	87,3 %	55,1 %	50,6 %	42,8 %
Dette externe (en % du PIB)	33,9 %	34,2 %	34,3 %	49,9 %	39,9 %	33,8 %
Taux de chômage (2020, OIT)	9,2 %			10,6 %		

Sources : ministère des Finances, Banque mondiale, Banque centrale d'Egypte (CBE), FMI, Calculs SE du Caire, OIT

Indicateurs trimestriels	T1 2020	T2 2020	T3 2020	T4 2020	T1 2021	T2 2021	T3 2021	T4 2021	T1 2022	
Taux de croissance réel du PIB (y/y) aux prix du marché en %	5	-1,7	0,7	2	2,9	7,7	9,8	8,3	5,4	
Comptes externes en Mds USD	Solde commercial	-9,4	-8,4	-8,6	-10,6	-11,4	-11,5	-11,1	-10,6	-11,8
	<i>dont hydrocarbures</i>	0	0,4	0,1	-0,2	0,1	-0,2	-0,1	2,2	2,1
	Balance des services	2,1	0,6	0,8	1	1,3	1,9	2,9	2,7	2,3
	<i>Revenus du tourisme</i>	2,3	0,3	0,8	1	1,3	1,7	2,8	3	2,4
	<i>Revenus du canal de Suez</i>	1,4	1,3	1,4	1,5	1,45	1,56	1,68	1,69	1,7
	Transferts privés (nets)	7,8	6,2	7,9	7,1	7,8	8	8,1	7,4	8
	Compte courant	-2,8	-3,8	-2,8	-4,9	-5,7	-5,1	-4	-3,8	-5,8
	Compte de capital et financier	-1,1	1,3	3,9	5,2	8	6,3	6	5,4	-0,6
	<i>dont flux nets d'IDE</i>	1	1,5	1,6	1,7	1,4	0,4	1,7	1,6	4,1
	<i>dont flux nets d'inv. de portefeuille</i>	-8,2	0,6	6,7	3,5	5,8	2,7	3,6	-6,1	-14,7
Balance des paiements	-5,5	-3,5	-0,1	1,5	0,3	0,1	0,3	-0,3	-7,2	

¹ Les données correspondent au calendrier fiscal (du 1^{er} juillet N au 30 juin N+1).



Indicateurs mensuels 2021/2022		Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
Inflation (y/y) en %	IPC urbain	8,8	10,5	13,1	13,5	13,2	13,6	14,6	15
	Inflation sous-jacente	7,2	10	11,9	13,3	14,6	15,6	16,7	18
Taux d'intérêts (corridor BCE) en %	Taux de rémunération des dépôts	9,25	9,25	9,25	11,25	11,25	11,25	11,25	11,25
	Taux de refinancement	10,25	10,25	10,25	12,25	12,25	12,25	12,25	12,25
Taux de change <i>moyenne mensuelle, cours médian</i>	LE pour 1EUR	17,8	18,3	19,95	19,49	19,79	19,26	19,38	19,21
	LE pour 1USD	15,73	16,63	18,43	18,44	18,72	18,89	19,15	19,38
Réserves officielles (en Mds USD) à la fin du mois		37	37,1	37,123	35,5	33,4	33,1	33,1	33,2

Notation de la dette souveraine <i>Note de long-terme en monnaie étrangère, perspective et date de la dernière modification</i>	Standard & Poor's	B	24/10/2022	stable
	Fitch	B+	21/04/2022	stable
	Moody's	B2	26/05/2022	Negative

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international